

Info'Prairies Ardèche - Bulletin n°4 du 30 mars 2015

Contact : Emmanuel FOREL (emmanuel.forel@ardeche.chambagri.fr/06 85 10 09 96) ou votre contrôleur laitier

Rappel sur l'utilisation des sommes de températures

Cumuls des températures au 29 mars 2015 (source météo France)

Bas-Vivarais		Haut-Vivarais		Montagne	
250 m	427°C	400 m	317°C	900 m	172°C
350 m	394°C	500 m	288°C	1000 m	149°C
450 m	361°C	600 m	258°C	1100 m	133°C
550 m	329°C	700 m	228°C	1200 m	115°C
Gain/semaine	75°C	Gain/semaine	60°C	Gain/semaine	32°C
Retard/an dernier	8 jrs	Retard/an dernier	12 jrs	Retard/an dernier	11 jrs

Conseils et observations de la semaine : les cumuls de températures se sont tassés la semaine dernière, avec même de la neige en montagne. Les cumuls devraient restés sur les mêmes base cette semaine (source Météo France), ce qui permet d'envisager sereinement la suite.

Sur le Bas-Vivarais : vous entrez pleinement dans le premier tour de pâturage en particulier sur les zones basses. Le déprimage devrait se terminer d'ici la fin de la semaine ou le milieu de la semaine prochaine. Adapter la complémentation en fourrage distribué pour laisser la place à l'herbe pâturée.

Sur le Haut-Vivarais : C'est le moment de la mise à l'herbe à 400-500 m d'altitude, voire plus haut pour ceux qui font pâturer des RGI/RGH. Envisager le déprimage des prés de fauche pour augmenter la ressource disponible (10-15 ares/VL). Les surfaces déprimées devront faire l'objet d'un apport d'azote minéral (30-40 kgN/ha) après le passage des animaux pour relancer la pousse.

Sur la Montagne : réaliser les apports organiques sur les zones les plus hautes.

Le développement de l'herbe est conditionné par la température. Chaque semaine, nous vous indiquons les cumuls de températures (réalisés depuis le 1er février) dont voici les principaux repères :

200°C : seuil repère pour la réalisation des apports de fertilisation (effluents, azote).

300°C : c'est la mise à l'herbe sur prairie normalement fertilisée. Sur RGI et prairie précoce ce repère est de 250°C.

500°C : c'est la fin des déprimages, un pâturage au-delà de ce seuil limite fortement les chances de repousses et le rendement de la coupe.

Organiser le pâturage des vaches laitières

Objectif de la pâture	Surface nécessaire	Surface nécessaire pour 30 VL	Taille des parcs
<i>une ration au plein printemps</i>	30-35 ares/VL	9-10 ha	0,4 - 1,2 ha
<i>une 1/2 ration au plein printemps</i>	15-20 ares/VL	5-6 ha	

En élevage caprin, prévoir 5 ha pour 100 chèvres pour assurer une ration au pâturage au printemps.

Ces éléments s'entendent pour un pâturage tournant sur prairies naturelles à potentiel agronomique correct. Sur prairie temporaire il est souvent nécessaire d'augmenter la pression de pâturage car la pousse est généralement plus importante.